

## Le Congrès à Paris DES cheminots confédérés

Paris, 25 mars. — Le Congrès des cheminots confédérés a poursuivi, ce matin, ses travaux.

Dès le début de la séance la pagelle est décernée aux délégués étrangers. M. Nathan, de la Fédération internationale des transports, est convaincu que le mouvement ouvrier international ne pourra s'acquitter de sa tâche qu'avec la collaboration active de tous les ouvriers français et dans une seule confédération. Il espère que les ouvriers russes auront le courage de réparer l'erreur qu'ils ont commise, en créant l'Internationale d'Amsterdam.

D'après M. Nathan la situation de la Fédération internationale des transports est excellente. Elle se trouve actuellement à la tête de quatre-vingt cinq fédérations groupant deux millions d'adhérents dont soixante pour cent de cheminots.

M. Guyaux, des cheminots belges, expose à son tour la force des groupements des cheminots européens dont la situation matérielle s'est très améliorée ces dernières années.

M. Guyaux, des cheminots belges, rappelle une phrase de Jaurès: « Le jour où tous les travailleurs seront frères, toutes les questions sociales seront résolues! » Mais d'après l'orateur, l'heure n'est pas encore venue et en Belgique les divisions ont été mis en dehors des organisations confédérées.

Parlant de la loi de huit heures, le délégué belge assure que la loi est sabotée non seulement par les adversaires, mais aussi par des cheminots guidés par l'appât du gain.

M. Girault, de l'Union des syndicats confédérés de la Seine, après avoir salué les délégués étrangers, montre que ceux qui viennent prêcher le front unique sont précisément ceux qui représentent un gouvernement armant d'une façon moderne. C'est, dit-il, la Confédération générale du travail qui doit être le régulateur placé face au capitalisme.

Les congressistes entendent l'« Internationale » puis les délégués procéder à la ratification des membres du bureau fédéral.

Le président de la séance annonce que la délégation du congrès sera reçue, à midi, à la présidence du Conseil, en présence du ministre des Travaux publics. La séance est renvoyée à cet après-midi.

## L'ex-chancelier Fehrenbach est dans un état désespéré

Berlin, 25 mars. — On annonce de Friedberg que l'état de santé de l'ex-chancelier Fehrenbach, chef de l'aile droite de la fraction centriste du Reichstag, n'a cessé d'empirer et est considéré comme désespéré.

## L'ALLEMAGNE VA RENONCER A L'HEURE D'ETE

Berlin, 25 mars. — La Commission du conseil économique d'Empire a décidé de se prononcer contre le rétablissement de l'heure d'été.

## 1.200 CHATS MEURENT ELECTROCUTÉS

Londres, 25 mars. — Dernièrement, plusieurs habitants d'un village non loin de Prague avaient été morts par des chats dont quelques-uns étaient enragés. Les autorités dénoncent l'ordre de détruire tous les chats de la localité. Londres a été exécuté et douze cents chats ont été électrocutés.

## LA FÉDÉRATION FAMILIALE DU NORD DE LA FRANCE tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 18 avril

La Fédération des Unions de Familles nombreuses du Nord de la France tiendra, à Lille, le 18 avril prochain, son assemblée générale annuelle, suivie d'un banquet, au cours duquel elle célébrera le cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de la Famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appel de l'acquittement prononcé par le tribunal de Boulogne en faveur du Père de la Porte et de M. Leclercq-Dupré, inculpés à la suite de la tragique noyade d'Hardelet.

En faisant interroger cet appétit scandaleux, le ministère avait eu à faire à une campagne de presse aussi forte que radicale. L'industriel devait être accusé de réputation de mauvaise foi et de mauvaise volonté, mais il réussit à faire appeler à partir du vendredi 2 avril.

Le préfet n'était pas d'accord de porter la farine à ce prix et il estimait que le chiffre de 201 francs était suffisant, ce qui aurait laissé le prix du pain à 1 fr. 85.

Mais il n'est pas douteux qu'il se rangerait à l'avant de la Commission qui, nous le répétons, a été générale.

Le sort des 2 condamnés à mort  
Leblond et De Wilde

Nous avons relaté que le délégué du condamné à mort Leblond, M. Vanoucke, avocat à la Cour d'appel de Douai, était convoqué pour aujourd'hui vendredi par le Président de la République.

On se rappelle que Leblond a été condamné par les assises du Nord le 15 janvier pour l'assassinat de Mme Dussart, cabaretière à Saint-Amand.

Il y a un autre condamné à mort qui attend une décision ultime, c'est le nommé Hippolyte De Wilde, pour lequel l'arrêt de la Cour de Douai a été rendu le 18 janvier. Il était accusé d'avoir assassiné au Louvion, un cultivateur, M. Piercy. Son défenseur, M. Buisquin, également avocat à la Cour d'appel de Douai, n'a pas reçu de convocation. Il semblerait cependant que les deux affaires doivent recevoir une solution à la même date.

On croit que la décision relative à Leblond sera prise à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine, sans qu'on puisse préjuger dans quel sens elle pourra l'être.

## COUPS DE REVOLVER TIRES SUR UN TRAIN

Saint-Etienne, 25 mars. — Des individus, qui l'on recherche, ont tiré, ce matin, à 6 heures, sur la locomotive du train-expres de Saint-Etienne à Clermont-Ferrand, cinq ou six coups de revolver qui, heureusement, n'ont atteint personne.

## LES DRAMES

Un désespéré se jette devant un express à Lunéville: Sa tête est retrouvée à Strasbourg, dans le cendrier de la locomotive.

Strasbourg, 25 mars. — Un forgeron de Lunéville, M. Eugène Giffard, originaire d'Arros (Mayenne), s'est suicidé en se jetant devant l'express Nancy-Strasbourg, un peu avant la gare de Lunéville; il fut découvert et sa tête fut retrouvée à Strasbourg, dans le cendrier de la locomotive. Vélibataf, M. Giffard était âgé de 19 ans.

## LA CATASTROPHE D'HARDELLOT

### Le ministère public

### renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.

Cette manifestation s'annonce comme un véritable événement, en raison du nombre et de la qualité des personnalités qui, par leur présence, ont tenté d'apporter à la cause de la famille le témoignage de leur bienveillante sympathie. Un grand nombre de sénateurs, de députés, de conseillers généraux et d'arrondissements, en effet, déjà envoyé leur adhésion.

Le ministère public renonce à poursuivre son appel

L'Echo de Paris annonce que le ministère de la Justice, le Parquet s'était décidé à faire appeler à la cause de la famille.</